

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL DU 29 mai 2021 salle

DUBOUF à 10 h : présents :M. GOFFOZ A, Mme PALLANCHE B, Mme DALLIERE C, Mme DUBOST M P, M. BUTIN L

Melles CHAFFAL Elisa, CHABROUD Violette, BOURG Séléna, LINOSSIER Jessica, M. MARCON Charles, DAILLIERE Arthur, DULAC Evan, FOREST Johann

Absents : BALMANN Léa

Excusé : M. DAVAL Marius

Secrétaire de séance Mme DUBOST Marie Paule

M. GOFFOZ Alain remercie l'ensemble des personnes présentes d'être venues. Il excuse M. DAVAL Marius de son absence.

Ordre du jour

-Approbation du dernier compte rendu :

Donne lecture du dernier compte rendu du 27 février 2021, approuvé à l'unanimité des membres présents.

- Thèmes énoncés par les enfants dans leur courrier :

Le courrier que vous avez écrit aux anciens de la commune a été très apprécié. A la lecture de ce courrier nous avons pu relever quelques points que nous allons essayer de mettre en pratique (les déchets, la pollution, les jeux).

Connaissez-vous bien la commune de Saint Martin la Sauveté ? nos villages ? nos hameaux ? nous avons des arbres très anciens, très beaux. Au nom du conseil municipal des jeunes, nous allons planter 1 arbre.

Nous avons parlé de rencontrer d'autre conseil municipal des jeunes. Après renseignement avec la mairie de Boën sur Lignon, à cause du covid 19, ils n'ont pas renouvelé le conseil municipal des jeunes. Nous continuons de chercher. Par contre il faudra préparer cette rencontre avec une présentation de notre commune.

En septembre, il y aura une élection pour la classe de CE2 afin de remplacer les 3 CM2 qui partent. Nous allons étudier la question de prolonger d'un an en sureffectif les CM2 élus cette année et par cause de pandémie n'ont pu effectuer l'année entière.

- Projet city stade et jeu

M. CHAFFAL Mathieu présente un projet d'installation de jeux et d'un parc city stade. La question de la définition d'un city stade est posée aux enfants (foot, volley, basket et hand Ball) reste à déterminer le lieu d'implantation (salle ERA, mini-golf, vers terrain tennis...). L'ensemble des membres présents vote 13 voix pour l'installation d'un city stade. La question est posée aux enfants sur une idée de jeux à installer, les réponses ont fusées : balançoire, tobogan,

tourniquet, mur d'escalade, tyrolienne, portique pour tous les enfants de 2 ans à 10 ans. 2 jeux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

-Planter un arbre du conseil municipal des jeunes :

Différents lieux sont énoncés pour planter l'arbre du conseil municipal des jeunes (à côté du restaurant au-dessus du terrain de tennis, parc derrière la mairie et parc de la MARPA). Suite au vote, 13 voix pour planter l'arbre dans le parc derrière la Mairie, car pour les enfants le conseil municipal c'est la mairie. Reste à déterminer l'essence de l'arbre, un feuillu, un résineux ou un fruitier ? Lionel BUTIN est désigné pour étudier la meilleure solution. Une date sera fixée, avec invitation de la presse pour planter l'arbre.

-Prochaine réunion, on organisera des jeux de connaissance de la commune. Durant l'année qui vient on organisera aussi un voyage pour rencontrer des Conseillers départementaux ou régionaux.

M. ROUSSET représentant des anciens d'Algérie, a demandé à Alain d'organiser de vraies commémorations du 19 mars, du 8 Mai et du 11 novembre. Donc pour la prochaine commémoration l'ensemble du conseil municipal des jeunes (avec votre écharpe) sera présent à la commémoration en ayant préparé avec chaque école dès le mois de septembre.

- La Maison des traditions :

Savez-vous ce qu'est la maison des traditions ? quelques enfants ne la connaissent pas. C'est une maison du 19 -ème siècle (1850) traditionnelle de la région avec 2 aîtres (2 balcons), dans laquelle chaque année une exposition est affichée (médecine, abeilles, plomb...). Elle est ouverte au public gratuitement à partir du mois de juillet et jusqu'en octobre. Cette année, il y aura une exposition d'une centaine de photos sur les traditions et histoires du villages de Saint Martin la Sauveté. Il y a aussi 2 ateliers anciens le métier de forgeron et le sabotier. Un coin enfant est disponible, dès le 1^{er} juillet la maison des traditions sera ouverte, réfléchir à ce que vous souhaitez voir exposer dans ce coin.

Questions diverses

Pourquoi l'éclairage publique s'allume à 21 h 40 alors que le couvre-feu est à 21 h ?

Est-ce que les CM2 peuvent rester un an de plus ?

La séance est levée à 11 h

Le 1^{er} Adjoint

Alain GOFFEOZ
